Accusé de réception en préfecture 069-216900944-20240320-200324_0302024-DE Reçu le 25/03/2024 Publié le 25/03/2024

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 20 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum: 15

<u>Présents</u>: 25 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE,

Pierre GRATALOUP, Elodie RELING, Jean-Claude CORBIN,

Isabelle SEIGLE-FERRAND, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND,

Nadine MAZZA, Jean-Claude JAUNEAU, Jean-Marc CHAPPAZ,

Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Hugues JEANTET, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Clément PERRIER, Renée TORRES, Marc ZIOLKOWSKI

Absents excusés: Olivier BAREILLE, Laurence MEUNIER, Emeric MOREL,

Jacques MEILHON

Pouvoirs: 4 Olivier BAREILLE à Isabelle SEIGLE-FERRAND

Laurence MEUNIER à Pierre GRATALOUP

Emeric MOREL à Monia FAYOLLE Jacques MEILHON à Eliane BERTIN

Secrétaire de séance : Michel LAGIER

Date de la convocation: 7 mars 2024

Date d'affichage de la convocation: 7 mars 2024

Délibération n° 7

Délibération n° 030/2024 – Vote du budget primitif 2024

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales,

 ${
m VU}$ la délibération du conseil municipal n° 019/2024 du 4 mars 2024, relative au débat d'orientations budgétaires 2024,

VU le projet de budget présenté par Monsieur le Maire, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes	
Section de fonctionnement	5 548 870,00 €	5 548 870,00 €	
Section d'investissement	4 706 255,00 €	5 858 465,00 €	
Total budget	10 255 125,00 €	11 407 335,00 €	

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le budget primitif 2024.

POUR: 29

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER Maire de Grézieu-la-Varenne



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29 Nombre de membres présents : 25 Nombre de suffrages exprimés : 29 VOTES :

Pour: 29
Contre: O
Abstentions: O

Date de convocation : 7 mars 2024

Présenté par (1), le maire, Bernard ROMIER A Grézieu-la-Varenne, le 20 mars 2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Grézier-la-Varanc, le 20 mars 2021,

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3), le conseil municipal de la commune de Grézier-la-Varance

BAREILLE Olivier	Pouvoit Isabelle seigne-Ferran
BERTIN Eliane	Speris.
BERTRAND Gilbert	
BLAISON Virginie	- Pole
BOULANGE Béatrice	CB;
CHAPPAZ Jean-Marc	
CORBIN Jean-Claude	
DECATOIRE Christel	
FAYOLLE Monia	
FOUGEROUX Laurent	James Line
GRATALOUP Pierre	30
JAUNEAU Jean-Claude	6.3
JEANTET Hugues	was.
LAGIER Michel	MI
LEBAYLE Fanny	lebent
MATHIEU Anne-Marie	hot has
MAZZA Nadine	and the same of th
MEILHON Jacques	Pouvoir eliane BERTIN
MEUNIER Laurence	Pouvoir Pieur GRATAGO
MOREL Emeric	Possoir Monia FAYous

V – ARRETE ET SIGNATURES			V
ARRETE ET SIGNATU	JRES		Α
NICOLETTI Robert		1	lots
PERRIER Clément			#
POUSSE Anne-Virgine		A	
RELING Elodie		A C	
ROMIER Bernard			
SEIGLE-FERRAND Isabelle		#	
TORRES Renée		TA	7
TOURAINE Fabienne		X	ourainet,
ZIOLKOWSKI Marc			4

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.